

C.C.A.S. de QUETIGNY

Côte d'Or

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 24 avril 2026 à 17 heures et 30 minutes

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votant(s) pour : 9
- Votant(s) contre :
- Abstention(s) : 1

Présidente du C.C.A.S. : Mme Isabelle PASTEUR, Maire

Présent(s) (es) : Isabelle PASTEUR ; Moulay JELLAL ; Tanguy BAGNARD ; Valérie PONTONNIER ; Dominique GANAYE LEHMANN ; Virginie DOS SANTOS ; Bernadette DEFOSSEZ ; Abdou ALI MOHAMED ; Michel BROYER ; Yves BOULLE

Absente : Mireille GAUTHIER

Secrétaire de séance : Valérie PONTONNIER

Date de convocation :

Le 17 Avril 2026

Date d'affichage :

Le

Objet n°1 : Election des Vice-Président et Vice-Président Délégué du Conseil d'Administration du C.C.A.S

L'article 123.6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, prévoit que dès que le Conseil d'Administration du CCAS est constitué, il élit en son sein un Vice-Président en l'absence du Président.

La désignation d'un Vice-Président Délégué au sein des CCAS est une évolution introduite par l'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022, dite « 3DS ».

Ce texte prévoit désormais que le Conseil d'Administration élit également un Vice-Président Délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-Président, disposition également inscrite à l'article L.123- 6 du Code de l'action sociale et des familles (CASF).

Ses responsabilités doivent être limitées aux seules situations d'empêchement du premier Vice-Président.

La candidature de M. Moulay JELLAL est proposée pour le poste de Vice-Président.

La candidature de M. Tanguy BAGNARD est proposée pour le poste de Vice-Président Délégué.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, ont élu M. Moulay JELLAL, Vice-Président du CCAS, et M. Tanguy BAGNARD, Vice-Président Délégué du CCAS.

Fait à Quetigny, le 24 avril 2026

La Maire,



Présidente du C.C.A.S.
02 212105 59-20260424-AS30042026DM01-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026
Isabelle PASTEUR